

Remplacez régulièrement le filtre d'habitacle de votre véhicule



La quasi totalité des véhicules neufs (98% des véhicules neufs) sont équipés d'un **filtre d'habitacle**. Il se remplace chaque année ou tous les 15 000 km environ.

La périodicité précise de son remplacement est indiquée dans le carnet d'entretien et dans la notice d'utilisation du véhicule. Si le véhicule circule essentiellement en ville ou dans des ambiances poussiéreuses, son remplacement anticipé doit être effectué.

L'air est chargé de **particules et d'impuretés plus ou moins polluantes** (pollen, poussières, gaz d'échappement, etc.) qui s'accumulent à l'intérieur du véhicule si celui-ci n'est pas ventilé efficacement.

Le filtre d'habitacle retient les particules susceptibles de rentrer dans les poumons et de provoquer asthme et allergie. La **capacité de filtration** des filtres va jusqu'à **99%**.

Être enrhumé dans sa [voiture](#) ne protège pas totalement de la pollution extérieure, un filtre d'habitacle en bon état est indispensable.

Deux technologies de filtres d'habitacle sont disponibles.

Le **filtre Â« pollen Â»** qui retient les bactéries, pollens et autres gaz d'échappement de moins d'un micron et le **filtre Â« charbon actif Â»** ou **Â« anti-odeurs Â»** qui retient les particules de moins d'un micron et les gaz nocifs et odorants.

Le remplacement du filtre d'habitacle est une intervention facile et rapide qui ne nécessite pas d'outillage spécifique. Le filtre d'habitacle se trouve la plupart du temps dans le compartiment moteur sous le pare-brise dans un boîtier. Visuellement, le filtre d'habitacle ressemble à un filtre à air.

Achetez le filtre d'habitacle correspondant à votre véhicule. Ouvrez le boîtier et sortez le filtre d'habitacle usagé en notant le sens de montage et de démontage. Montez le filtre neuf en respectant le sens de montage. C'est terminé.

Le remplacement du filtre d'habitacle vous coûtera de 20 à 30 Euros environ.

Notez la date, le kilométrage et l'opération de remplacement du filtre d'habitacle dans le carnet d'entretien du véhicule.

Lm, 18/05/2018